

FOYER RURAL QUINT-FONSEGRIVES

Règlement Section CYCLO – Année 2023/2024.

Article 1 : La section « CYCLO » a pour but de réunir des amoureux de la petite reine, de tous niveaux, en organisant des sorties, le dimanche matin tout au long de l'année. Ces sorties faites autour de Fonsegrives, varient en distance en fonction des saisons : distance comprise entre 60 & 100 kms.

Article 2 : Les sorties organisées par la section n'ont aucun caractère compétition. Elles ont pour but principal le partage d'un même plaisir.

Article 3 : Les sorties sont ouvertes à toute personne adhérente au Foyer rural de Quint-Fonsegrives et ayant cotisé à notre section. **Le montant de la cotisation est de 32€ pour l'année : 20 € vont au Foyer Rural qui nous fait bénéficier d'une assurance. Règlement fait par chèque à l'ordre du « Foyer Rural Quint-Fonsegrives Section Cyclo ». La validation de votre carte s'arrête au 31 Août 2023.**

En cas de participation à plusieurs sections d'un Foyer rural, les 20 € sont à régler une seule fois.

Article 4 : Lors de votre première adhésion, il est **IMPERATIF** de présenter un certificat médical, de moins d'un an, mentionnant : « **Pas de contre-indication à la pratique de la randonnée cycliste** ».

Dans le cas contraire votre adhésion ne sera pas prise et vous n'aurez pas d'assurance.

Pour un renouvellement d'adhésion vous devez remplir le document CERFA 15699*01 : si vous avez répondu négativement à toutes les questions, vous devez dater et signer le cadre en bas de page. Procédure à suivre tous les ans. Au bout de 3 ans vous devez présenter un nouveau certificat médical.

Article 5 : La section « CYCLO » décline toute responsabilité quant aux conséquences d'une prise de risque inconsidérée d'un participant.

Article 6 : La sécurité doit être une préoccupation constante de tous les membres du club. A ce titre **LE RESPECT DU CODE DE LA ROUTE ET DES REGLEMENTATIONS LOCALES EN VIGUEUR EST UNE OBLIGATION ET LE PORT DU CASQUE UNE OBLIGATION.**

Article 7 : Le calendrier des sorties est disponible sur le site web : <http://frfcyclo.free.fr>.

FICHE D'INSCRIPTION A LA SECTION « CYCLO »

Nom Prénom :

Adresse :

Date de naissance : Email :

Mobile : Fixe :

Personne à prévenir en cas d'accident : ...NOM.....Tél.....

Ecrire la mention : « Règlement lu et approuvé » Date et signature :

Validation médicale : J'atteste sur l'honneur avoir répondu négativement aux questions du CERFA 15699*01

Date et signature :

Remarque : date de votre certificat médical après 2021

Approbation du R.G.P.D : J'accepte que mes données personnelles soient traitées conformément à la mise en œuvre du Règlement Général sur la Protection des données depuis le 25 Mai 2018. Mes données personnelles sont récoltées afin de faciliter les différentes tâches administratives et financières de l'association et nul ne saurait être adhérent dans ces données. Le fichier Membre est géré par le logiciel GESTANET pour l'établissement des numéros de cartes d'adhésion aux Foyers Ruraux 31-65 et seulement. Conformément au R.G.P.D, vous pouvez obtenir communication, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant, en adressant un courrier à foyrural.fonsegrives@orange.fr

Ecrire la mention : « lu et approuvé » Date et signature :

Contact : Daniel ANDRIEU, email : dmp.andrieu@orange.fr Adresse : 5 rue Ingres – 31130 Quint-Fonsegrives